Ligue Bourgogne Franche Comte de Football
Clément TURPIN
clementturpin@hotmail.com

A l'attention de Monsieur le Président

Objet : Statut de l'arbitrage

Monsieur le Président,

Suite à la dernière réunion de la Commission Régionale du Statut de l'arbitrage, nous avons constaté que votre club se trouvait en infraction vis-à-vis de ce règlement.

Nous savons bien que le recrutement de nouveaux arbitres n'est pas aisé. C'est une vraie difficulté aujourd'hui. En raison des multiples tâches auxquelles vous devez faire face, nous comprenons que l'arbitrage n'est pas la priorité majeure.

Par conséquent, la Ligue Bourgogne Franche Comté vous propose de vous aider en réfléchissant avec vous sur les actions à mettre en place au sein de votre club sur ce sujet.

Nous avons aujourd'hui des moyens humains et matériels à votre disposition pour sensibiliser vos licenciés à l'arbitrage.

Si vous êtes intéressés par notre démarche, sachez que nous sommes à votre disposition pour vous accompagner. Contactez-nous et nous vous répondrons le plus rapidement possible.

Je profite par ailleurs de cette correspondance pour vous informer que deux opérations de « RECRUTEMENT et de FORMATION d'arbitres » sont mises en place prochainement dans notre Ligue.

Ces formations sont innovantes puisqu'elles permettront de former **« en 3 jours »** à l'arbitrage des futurs arbitres. Ces formations s'organiseront autour de deux stages de 3 jours avec hébergement et restauration sur place, sous la direction de cadres techniques en Arbitrage et avec l'apport de formateurs en arbitrage de notre ligue.

<u>Ces stages auront lieu :</u>

- Du **7 au 9 Avril** prochains à **Grandvillar**s, pendant la 1ère semaine des vacances de Pâques destiné à ***« TOUS PUBICS »***

- Du **18 au 20 Avril** prochains à **Autun**, pendant la 2ème semaine des vacances de Pâques destiné aux ***« JEUNES de 14 à 22 ans »***

Soit 2 options potentielles pour tenter de couvrir le plus grand espace possible.

Ce nouveau protocole de formation donne une part importante à la pratique de l'arbitrage sur le terrain puisque la moitié du temps de formation se déroulera sur les aires de jeu.

Nous connaissons vos difficultés vis-à-vis du statut de l'arbitrage et c'est pourquoi nous nous permettons de vous informer personnellement de cette opération.

Vous trouverez joint à ce courrier, un bulletin d'inscription pour vos éventuels candidats ainsi qu'une affichette annonçant les évènements à diffuser à votre guise. Ce bulletin d'inscription devra être rempli et renvoyé à votre district à l'attention de la CDA avant la date du 1er AVRIL 2018. Nous prendrons ensuite contact avec les différents stagiaires inscrits. *(Attention, nombre limité de places)*

« Jouer ET Arbitrer » est tout à fait possible !

C'est ce message que nous essayons de faire passer auprès des plus jeunes et nous comptons sur votre collaboration.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de mes salutations les plus sincères.

Clément Turpin